

CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE BAYONNE

**REUNION D'INSTALLATION DU
CONSEIL DE QUARTIERS ENTRE NIVE ET ADOUR
LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 – MUSÉE BASQUE – 19H**

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

**Devenez
acteur, actrice
de votre ville!**



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

2/ Désignation du Bureau

3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Présentation projetée

La salle est disposée en rectangle de façon à ce que chaque membre du Conseil de quartiers se fasse face. Un chevalet nominatif est placé devant chaque personne de même qu'un badge pour faciliter la prise de connaissance. Un micro individuel est installé devant chaque Conseillère et Conseiller de quartiers pour faciliter la compréhension de tous lors des prises de parole. Chaque personne est dotée de trois cartes du Conseils de quartiers, d'un carnet de notes et d'un stylo.

Introduction

Françoise Brau-Boirie, Adjointe au Maire en charge de la santé pour tous et de la prévention, Adjointe de quartier et Présidente du Conseil de quartiers « Entre Nive et Adour » se présente. Elle félicite les membres du Conseil de quartiers et les remercie pour leur engagement. Elle présente Elodie Cluzeau, Chargée de mission Conseils de quartiers à la Ville de Bayonne et remercie Sabine Cazenave, Directrice du Musée Basque pour son accueil. Elle informe les participants qu'en préambule de l'ordre du jour, Sophie Castel, Adjointe au Maire en charge du patrimoine culturel et urbain, de la coordination avec les Conseils de quartiers, Adjointe de quartier, Présidente du Conseil de quartiers « A l'ouest de la Nive », avec Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge de l'évaluation des politiques publiques, de la prospective et de la relation avec les Conseils de quartiers, vont rappeler les grandes étapes de la création des Conseils de quartiers.

Sophie Castel rappelle qu'à l'occasion du premier Conseil municipal de la mandature, le 4 juillet 2020, dans le prolongement de sa politique de développement de la participation citoyenne, la Ville a décidé d'instaurer 4 Conseils de quartiers dans 4 quartiers. Elle précise qu'il s'agit bien d'une démarche volontaire et que la Ville n'y était pas contrainte. Elle souligne que cet engagement permet également de répondre aux attentes des citoyens. Elle poursuit en rappelant qu'au Conseil municipal du 8 avril 2021, la Ville a adopté la charte des Conseils de quartiers fixant leur composition et leur fonctionnement. Elle détaille les 4 périmètres qui regroupent des particularités historiques, géographiques, urbaines et sociologiques à l'appui des cartes mises à disposition.

Joseba Erremundeguy explique que les Conseils de quartiers font partie d'une « boîte à outils » mise en place par la Ville de Bayonne depuis plusieurs années pour la concertation citoyenne. Il précise que des concertations sont organisées pour des aménagements d'espaces publics, qu'il y a eu des « portraits de quartiers » et qu'il existe un budget participatif. Il ajoute que l'appel à candidature initié par la Ville a été un succès avec 383 candidatures et que le tirage au sort a permis à tous de participer à ce nouveau dispositif de participation citoyenne. Il détaille la composition des Conseils de quartiers avec les 3 collèges : 16 habitants, 8 acteurs locaux et 4 élus. Il rappelle que la parité femmes-hommes est respectée dans chaque collège et que la durée du mandat des Conseils de quartiers est de 2 ans. Il ajoute que les Conseils de quartiers seront ensuite renouvelés. Il conclut en expliquant qu'un Conseil de quartiers a vocation à mener une réflexion collective sur la ville demain, qu'il ne représente pas l'ensemble des habitants, que ses membres portent des avis subjectifs pour construire une vision collective pour le territoire.

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Deux personnes qui n'ont pas pu participer à cette réunion d'installation sont excusées : Thibault Pathias pour le collège habitants et Charlotte Ouvrard pour le collège acteurs locaux.

Françoise Brau-Boirie invite chaque membre à se présenter pour faire connaissance en indiquant son prénom, son nom, son secteur géographique, ses éventuelles compétences qui pourraient servir au Conseil de quartiers et ses motivations pour être Conseillère ou Conseiller de quartiers.

Le tour de table commence par le collège acteurs locaux, se poursuit par le collège habitants et se termine avec le collège élus. Se présentent également, David Tollis, Directeur général des services de la Ville de Bayonne et Elodie Cluzeau, Chargée de mission Conseils de quartiers, qui accompagnent la mise en place de ce nouveau dispositif, et Sabine Cazenave, Conservateur du patrimoine et Directrice du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne.

Intervention de Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne

Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne, se présente. Il souligne tout l'intérêt que représentent les rencontres citoyennes. Il rappelle que la Ville de Bayonne n'était soumise à aucune obligation légale pour créer des Conseils de quartiers. Il explique que l'équipe municipale a mesuré la nécessité de mettre en place ces instances de participation citoyenne. Il précise que les modalités de composition et de fonctionnement de ces instances ne sont pas prédéfinies et que chaque commune peut les prévoir. Il indique que dans le cadre de la charte, le Conseil de quartiers aura la liberté de s'organiser pour mener sa feuille de route pendant 2 ans.

Il ajoute que les Conseils de quartiers élaboreront en janvier un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers. Ils invitent les membres à faire part de la manière dont ils ressentent et vivent les quartiers et à aborder franchement les sujets. Il assure que cette démarche aidera l'équipe municipale dans son action. Il considère qu'il est nécessaire d'être à l'écoute des citoyens de manière permanente et que le Conseil de quartiers le permettra.

Il explique que le Conseil de quartiers proposera des axes de travail sur lesquels il souhaite travailler durant son mandat. Il précise que les services municipaux pourront intervenir en Conseil de quartiers sur des sujets qui auront été définis comme prioritaires dans la feuille de route. Il insiste sur le fait que l'assemblée que constitue le Conseil de quartiers mène un projet collectif.

Il fait le parallèle entre le Conseil de quartiers et une fabrique. Le Conseil de quartiers fabriquera de la matière pendant son mandat et tous les membres vont y participer. Il indique que certains sujets pourront paraître irrationnels au départ mais qu'il faudra passer des idées au concret en arrivant à formuler des propositions.

Il rappelle que Bayonne est une ville d'accueil, il souligne la richesse de son histoire et la diversité de sa population. Il précise que le Conseil de quartiers mène son action sur son territoire entre Nive et Adour mais qu'il pourra être intéressé par des sujets au-delà de celui-ci. Il évoque les initiatives de concertation menées dans le quartier et donne l'exemple de la

place Patxa. Il souligne l'importance d'être à l'écoute des citoyens et de retranscrire les besoins. Il conclut en indiquant que le Conseil de quartiers permettra cette écoute et cette connaissance des besoins. Il ajoute que la ville s'écrit en se retrouvant sur ces valeurs essentielles au-delà des procédures administratives. Il souligne le rôle capital des Conseillères et Conseillers de quartiers qui, avec leur participation, permettront à la Ville de distinguer l'essentiel de l'accessoire en s'élevant.

Un Conseiller de quartiers s'interroge sur la fréquence de réunion du Conseil de quartiers car il lui semble que le nombre de réunions indiqué dans la charte est faible pour élaborer et mener la feuille de route. Françoise Brau-Boirie confirme que le lancement du dispositif et la définition de la feuille de route nécessitent un nombre de rencontres plus important et que ces éléments vont être détaillés dans le troisième point à l'ordre du jour.

2/ Désignation du Bureau

Françoise Brau-Boirie, rappelle que la charte prévoit que le Bureau assure l'organisation du suivi du Conseil de quartiers et qu'il se réunit au moins avant chaque plénière sur convocation de la Présidente. Elle précise qu'il est composé de 4 membres : Françoise Brau-Boirie, Adjointe de quartier en tant que Présidente, l'élu de la majorité, Philippe Daubisse qui est membre d'office et qu'il reste deux postes à pourvoir : un(e) représentant(e) du collège habitants et un(e) représentant(e) du collège acteurs locaux.

Elle lance un appel aux volontaires par collège et précise que s'il n'y a qu'un volontaire par collège, les membres seront désignés d'office. Si le nombre de volontaires est supérieur à un, il sera alors organisé un tirage au sort.

Pour le collège habitants, 3 personnes se manifestent : Nancy Miceli, Martine Pavin et Guillaume Goldzak. Leurs noms sont inscrits sur des papiers à la main, pliés et mélangés dans une boîte pour procéder au tirage au sort. C'est un membre du collège acteurs locaux qui procède au tirage. Guillaume Goldzak est tiré au sort.

Pour le collège acteurs locaux, 2 personnes sont volontaires : Cécile Bazerque et Yannick Renaud. Leurs noms sont inscrits sur des papiers à la main, pliés et mélangés dans une boîte pour procéder au tirage au sort. C'est un membre du collège habitants qui procède au tirage. Yannick Renaud est tiré au sort.

Un membre du Bureau demande sur les autres personnes volontaires peuvent être suppléants. Françoise Brau-Boirie répond que cette modalité n'est pas prévue dans la charte et qu'il n'y a pas de suppléants aux membres du Bureau.

3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

A l'appui de la présentation projetée, annexée au compte-rendu, Joseba Erremundeguy précise le rôle du Conseil de quartiers, les engagements des Conseillères et Conseillers de quartiers, les objectifs et les engagements de la Ville.

Elodie Cluzeau détaille en suivant la méthode pour établir la feuille de route du Conseil de quartiers en 5 étapes et 3 réunions. Elle précise le calendrier du mandat avec la mise en œuvre de la feuille de route et son évaluation jusqu'au renouvellement des Conseils de quartiers.

Françoise Brau-Boirie indique que la prochaine réunion du Conseil de quartiers se tiendra le lundi 24 janvier de 18h30 à 21h30 au Musée Basque et que le Bureau se réunira avant, comme prévu par la charte, le lundi 17 janvier à 13h à la Mairie. Elle précise que les convocations seront prochainement envoyées. Elle ajoute que le dispositif du budget participatif sera également présenté en janvier pour donner l'opportunité au Conseil de quartiers, s'il le souhaite, de porter un projet dans ce cadre. Elle indique aussi qu'au mois de février, le Conseil de quartiers se réunira le lundi 21 et le Bureau le lundi 14 aux mêmes lieux et horaires.

Échanges

Françoise Brau-Boirie invite les participants à prendre la parole pour faire part de leurs impressions, de leurs attentes et à poser les questions qu'ils souhaitent.

Une Conseillère de quartiers demande si les membres doivent donner leur avis individuel ou s'ils doivent demander l'avis des autres habitants. Joseba Erremundeguy répond que les Conseillères et Conseillers de quartiers n'ont pas vocation à aller chercher les avis des habitants. Il précise que chaque membre vient avec son expérience, son vécu, ses idées et que le collectif est représentatif. Il ajoute que chacun est légitime pour aborder des sujets du Conseil de quartiers.

Un Conseiller de quartiers s'interroge sur les raisons pour lesquelles il a été choisi un mandat d'une durée de 2 ans pour les Conseils de quartiers. Il demande s'il s'agit d'une expérimentation pour la Ville. Joseba Erremundeguy explique que dans un premier temps, il a été fait un parangonnage des Conseils de quartiers d'autres villes équivalentes à Bayonne en France. L'objectif était d'identifier les éléments qui fonctionnaient et ceux qui ne fonctionnaient pas. Il souligne que dans de nombreuses villes ces instances connaissent des dysfonctionnements. Pour éviter les écueils constatés, il a donc été choisi des modalités qui fonctionnaient, et parmi celles-ci, figurait une durée de mandat réduite. Il précise qu'il s'agit d'éviter la perte de dynamique de l'instance et l'essoufflement des membres. Il confirme qu'il s'agit bien d'une expérimentation, que la Ville de Bayonne a souhaité enrichir sa boîte à outils de la participation sans préjuger de la suite donnée. Elodie Cluzeau ajoute que dans le cadre de cette expérimentation, la charte des Conseils de quartiers prévoit son évaluation afin d'opérer, si nécessaire, à d'éventuelles évolutions de ses modalités.

Un Conseiller de quartiers demande, dans le cas où certaines idées retenues par le Conseil de quartiers n'aboutiraient pas dans les 2 ans du mandat, si un passage de relais serait envisageable avec le Conseil de quartiers renouvelé. Françoise Brau-Boirie confirme que les feuilles de routes pourront être présentées aux Conseils de quartiers renouvelés pour que les idées en cours perdurent et qu'une continuité de service soit assurée.

Conclusion

Françoise Brau-Boirie remercie les membres pour leur présence, leur envie de travailler de manière collective et leur donne rendez-vous en janvier. Elle propose enfin aux membres de faire une photo du Conseil de quartiers pour notamment le présenter sur le site Internet de la Ville. Elodie Cluzeau précise que la présentation diffusée sera envoyée à tous avec la liste des membres du Conseil de quartiers.

Annexe 1- Liste des participants :

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Aguerre	Charlotte	Mousserolles	Présente
Monsieur	Armengau	Frédéric	Resplandy	Présent
Madame	Barthe	Marie-Pierre	Mousserolles	Présente
Madame	Beauhaire	Patricia	Mousserolles	Présente
Madame	Carriquiry	Sylvie	Prissé	Présente
Monsieur	Coignard	Fabien	Prissé	Présent
Madame	Etchegoin	Julie	Petit Bayonne	Présente
Monsieur	Goldzak	Guillaume	Mousserolles	Présent
Monsieur	Hiriart	Timothée	Mousserolles	Présent
Madame	Le Henaff	Marion	Petit Bayonne	Présente
Monsieur	Lopez	William	Petit Bayonne	Présent
Madame	Miceli	Nancy	Resplandy	Présente
Monsieur	Nalis	Joël	Prissé	Présent
Monsieur	Pathias	Thibault	Resplandy	Excusé
Madame	Pavin	Martine	Prissé	Présente
Monsieur	Schahmaneche	Freydoun	Petit Bayonne	Présent
COLLEGE ACTEURS LOCAUX ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Clapisson	Mika	Les Bascos	Présente
Monsieur	Lasplacettes	Didier	La locomotive - Le magnéto	Présent
Monsieur	Marty	Jacques	Bayonne Centre Ancien	Présent
Madame	Ouvrard	Charlotte	OK-asso (Kids Skate School)	Excusée
Monsieur	Peyras	Jean-Marcel	Club Léo Lagrange de Bayonne	Présent
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Bazerque	Cécile	Katropion	Présente
Monsieur	Renaud	Yannick	Librairie du Levant	Présent
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Brau-Boirie	Françoise	Adjointe de quartier	Présente
Monsieur	Daubisse	Philippe	Conseiller municipal de la majorité	Présent
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	Présent
Madame	Herrera-Landa	Sophie	Conseillère municipale membre de la minorité	Présente

Participaient également : Jean-René Etchegaray - Maire de Bayonne, David Tollis - Directeur général des services et Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne, Sabine Cazenave – Conservateur du patrimoine et Directrice du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne.

Annexe 2- Présentation projetée

RÉUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL DE QUARTIERS « ENTRE NIVE ET ADOUR »

Lundi 13 décembre 2021

The logo for Bayonne BAIONA-PAYS BASQUE is located in the bottom right corner. It features the word "Bayonne" in a stylized font where the "B" is green and the rest of the letters are red. A small green asterisk is positioned to the right of the "e". Below "Bayonne" is the text "BAIONA-PAYS BASQUE" in a smaller, green, sans-serif font. The entire logo is contained within a white, rounded rectangular shape with a slight shadow.

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Introduction de

Sophie Castel,

Adjointe de quartier, chargée de la
coordination des Conseils de quartiers

et Joseba

Erremundeguy,

Conseiller municipal délégué auprès du
Maire, chargé de la relation avec les
Conseils de quartiers

Ordre du jour

- 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers
- 2/ Désignation du Bureau
- 3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Intervention de

Jean-René Etchegaray

Maire de Bayonne

2 / Désignation du Bureau

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!





Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE


3 / Présentation des champs d'actions et du calendrier

Un Conseil de quartiers, c'est quoi ?

 **Un lieu d'information** ➔ connaître, diffuser

 **Un lieu de débats** ➔ écouter, échanger, confronter les points de vue

 **Un lieu de réflexions** ➔ proposer des expérimentations, formaliser des contributions sur le territoire de la commune et dans le cadre des compétences de la ville

 **Une instance consultative** qui n'a pas de pouvoir de décision ni de mandat de représentation

 **Une nouvelle instance de participation complémentaire des autres dispositifs** : concertations de projets, budget participatif, les élus à votre écoute

Les engagements des Conseillères / Conseillers de quartiers

- Assurer une mission **volontaire** et **bénévole**
- Participer à un mandat de 2 ans exclusivement dans **l'intérêt général**
- Être **facilitatrices / facilitateurs** de la participation

Quels objectifs pour la Ville ?

- **Enrichir la vie publique locale** ➤ améliorer l'action municipale en tenant compte des contributions des Conseils de quartiers
- **Entretenir et faciliter les rapports de proximité** ➤ mieux identifier les besoins et les attentes des habitants et des acteurs locaux dans les quartiers et pour la ville

Les engagements de la Ville

- **Associer les Conseils de quartiers** aux politiques prospectives menées à travers des schémas directeurs de la Ville (développement durable...)
- **Prendre en compte leurs contributions** dans le plan d'actions de la Ville, à court, moyen ou long terme, (espaces publics, équipements publics, animations...)
- **Alimenter le dialogue citoyen** en soumettant des sujets à la concertation et en proposant des expérimentations

Une charte, 4 champs d'actions

- ① **Renforcer le lien social** dans le quartier, en accompagnant ou valorisant des initiatives locales propres à améliorer le vivre ensemble et encourager les solidarités
- ② Accompagner les transformations du quartier pour **faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique**

Une charte, 4 champs d'actions

③ Encourager et soutenir les démarches de concertation organisées par la Ville ou l'Agglomération sur les projets qui touchent les quartiers, en veillant à l'association du plus grand nombre

④ Participer à consolider l'identité du quartier en organisant, en participant ou en soutenant des démarches de connaissance participative

Une feuille de route élaborée en 5 étapes et 3 réunions

Réunion plénière
Janvier

① **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les 3 thèmes : le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). 🗨️👉 **Des premières idées → une ou des propositions pourront être soumises au budget participatif.**

Réunion plénière
Février

② A partir de cet état des lieux, **choix de ou des idées soumises par le Conseil de quartiers au budget participatif, identification et priorisation des axes de travail** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité.

Mars

③ Analyse de ces axes de travail par la Ville.

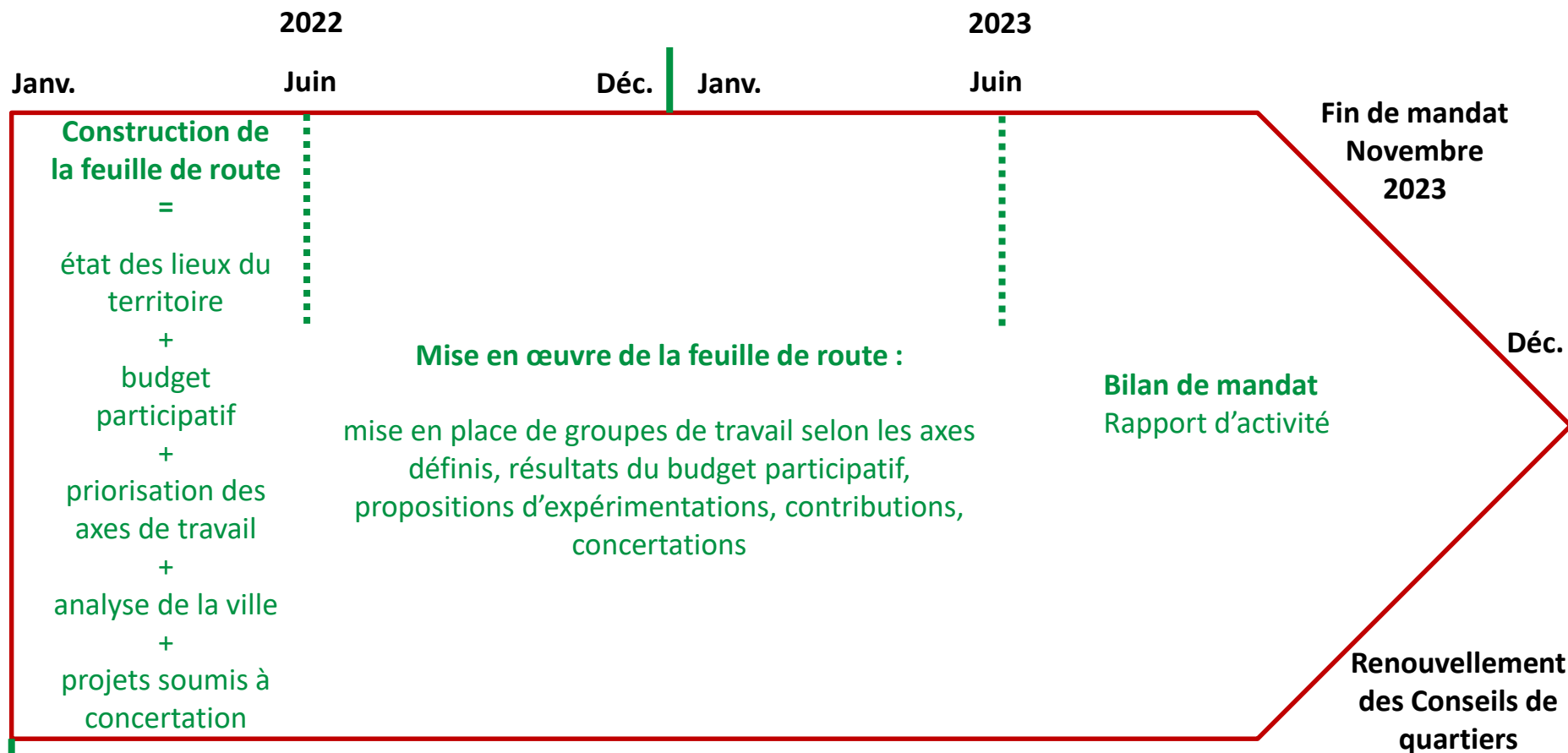
Réunion plénière
Avril/ Mai

④ Retour d'analyse de la Ville et propositions des sujets qu'elle soumettra à concertation.

Mai/ Juin

⑤ **Validation et publication de la feuille de route** (10 axes au maximum).

Le calendrier du mandat



Réunion d'installation
Novembre / Décembre 2021

Ordre du jour du prochain Conseil de quartiers de **janvier**

- **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers**
 - Travail en tables rondes en sous-groupes - 1h
 - Restitution / échanges en collectif - 45 min
 - Synthèse / conclusion - 15 min
- **Présentation du dispositif du budget participatif** de la Ville qui sera lancé le 22 janvier - 45 min
- **Désignation d'un groupe de travail** dédié à la préparation d'un dépôt d'idée(s) du Conseil de quartiers au budget participatif - 10 min

Ordre du jour du Conseil de quartiers de février

- **Travail collectif d'identification et de priorisation des axes de travail à partir de l'état des lieux du territoire réalisé en janvier** (*les axes retenus à l'issue de cette séance seront analysés par la Ville dans le cadre de la définition de la feuille de route*) – 1h30
- **Présentation par le groupe de travail budget participatif de la ou des idées potentielles** – 45 min
- **Choix de ou des idée(s)** portée(s) par le Conseil de quartiers à déposer par le groupe de travail avant le 27 février sur la plateforme Internet dédiée – 45 min